

Un célibataire conçut le dessein de se marier, parce qu'il s'ennuyait le soir; quelqu'un lui amena une femme en lui disant : « Tenez, monsieur, vous trouverez à qui parler. »

Un bavard désirait apprendre la rhétorique sous Socrate; ce philosophe exigea le double de ce qu'il prenait aux autres. Le babillard lui en demanda la raison. « C'est répondit Socrate, qu'il faut que je vous apprenne à parler et à vous taire. »

Un bavard, après s'être épuisé en vains propos, voyant qu'Aristote ne lui répondait rien : « Je vous incommode peut-être, lui dit-il, ces bagatelles vous détournent de quelques pensées plus sérieuses ? — Non, répondit Aristote, vous pouvez continuer; je n'écoute pas. »

« Savez-vous pourquoi, demandait quelqu'un, Notre Seigneur Jésus-Christ apparut d'abord à des femmes après sa résurrection ? C'est que, sachant la pente naturelle qu'elles ont à bavarder, il ne pouvait faire mieux que de leur apprendre promptement un mystère qu'il voulait rendre public. »

Une jeune fille étant sur le point de se marier, le notaire lui lut le contrat : tout était à son gré; mais à la fin, lorsque le notaire, arrivait à une dernière clause où se trouvaient encore une fois tous les noms et titres de la jeune fille, dit : « Ladite demoiselle une telle, et cetera, » la future ne voulut plus se marier, croyant qu'on avait fait entrer dans les clauses et se taire. »

Dans certaines églises de campagne, un côté est réservé aux hommes, et un autre aux femmes. Un bon curé était monté en chaire; il s'interrompit tout à coup pour se plaindre qu'on bavardait trop haut : « Pour le coup, Monsieur le curé, vous ne direz pas que c'est de notre côté. — Tant mieux, ma bonne, tant mieux; comme cela, ce sera plus tôt fini. »

Mme de Sévigné était fort liée avec Mme de Lavardin, un peu encline au bavardage. Elle appelait aller chez cette dame aller en *Bavardinerie*, au lieu de *Lavardinerie*. « J'ai diné en *Bavardin*, écrivait-elle à sa fille, mais si purement, que j'en ai pensé mourir. Tous nos commensaux nous ont fait faux bond; nous n'avons fait que *bavardiner*, et nous n'avons point causé comme les autres jours. »

On sait que Mme du Deffant, devenue aveugle sur la fin de sa vie, tenait chez elle un bureau d'aspirin, où les absents n'étaient pas toujours ménagés. Un jour que quelques *bavards* ennuyés avaient occupé la conversation : « Quel est donc, demanda-elle tout à coup, le mauvais livre qu'on lit ici ? » C'était abuser trop spirituellement de son infirmité.

Qu'une femme parle sans langue
Et fasse même une harangue,
Je le crois bien.
Qu'ayant une langue, au contraire,
Une femme puisse se taire,
Je n'en crois rien.

Eh mais ! je crois que notre ami sommeille !
Disait devant Damon, voulant le persifler.
Certain bavard qui lui choquait l'oreille :
« Quand voulez-vous, monsieur, qu'on vous
[éveille ?]
— Quand vous cesserez de parler. »

BAVARDASSER v. a. ou tr. (ba-var-da-sé — fréquent. de *bavarder*). Pop. Bavarder beaucoup : *Faites-moi le plaisir d'aller mettre la batterie en ordre, au lieu de venir BAVARDASSER ici.* (E. Sue.)

BAVARDER v. n. ou intr. (ba-var-dé — rad. *bavard*). Parler beaucoup, faire des bavardages : *Cette petite BAVARDE du matin jusqu'au soir. Dans le pays où l'on fait les choses, il ne reste point de temps pour en BAVARDER.* (Grimm.) *Plutôt que d'écouter et de se taire, chacun BAVARDE de ce qu'il ignore.* (Dider.)
Je veux, moi, qu'en aimant l'on bavarde, l'on rie.

Nous autres, gens de cour, on nous croit des folles, Médians, curieux, indiscrets, brouillons, mais Nous bavardons toujours, et ne parlons jamais.
V. Hugo.

— Parler indiscrètement : *Il aurait bien pu retenir sa langue, et ne pas perdre une payse comme moi, pour le plaisir de BAVARDER.* (Lamart.)

— Activ. Dire en bavardant : *Le duc de Bithune BAVARDAIT des misères.* (St-Sim.) *C'est le portier qui m'a BAVARDÉ cela.* (Dider.) *On n'est pas religieux parce qu'on BAVARDE religion.* (S. de Sacy.)

— Syn. *Bavarder, babiller, caqueter, jaboter, jaser.* V. *BABILLER.*

BAVARDERIE s. f. (ba-var-de-ri — rad. *bavarder*). Passion pour le bavardage : *Vous y verrez souvent une philosophie qui semble hardie, mais non cette BAVARDERIE atroce et extravagante, que deux ou trois fous ont ap-*

pelée philosophie. (Volt.) *En vérité, j'abuse de votre patience; je me laisse aller à une BAVARDERIE très-propre à vous ennuyer.* (Mme du Deff.) « Propos de bavard : *Je n'ai jamais rien écrit de particulier sur la Bretagne, dans mes BAVARDERIES historiques.* (Volt.) *Que Votre Majesté Impériale daigne agréer les BAVARDERIES de l'ermite du mont Jura.* (Volt.)

BAVARDIN, INE s.; **BAVARDINAGE** s. m.; **BAVARDINER** v. n. Mots dont Mme de Sévigné se servait en plaisantant, pour exprimer l'action de bavarder. Elle dérivait ces diverses formes du nom des *Lavardin*, famille de bavards, avec laquelle elle avait de fréquents rapports. C'est ainsi qu'elle disait : *J'ai diné en BAVARDIN*, pour dire chez les *Lavardin*. Nous n'avons fait que BAVARDINER, pour dire bavarder comme les *Lavardin*. Ces mots avaient un sens trop spécial pour passer dans la langue; ils n'ont pas été adoptés.

BAVARDISE s. f. (ba-var-di-ze — rad. *bavarder*). Bavardage, discours, propos de bavard : *Si Votre Majesté était curieuse de voir le commencement de ma BAVARDISE historique, j'aurais l'honneur de la lui envoyer.* (Volt.) *Echauffez votre zèle et travaillez, vous aurez bientôt oublié ces BAVARDISES de société.* (J.-J. Rouss.) *Le conseil n'était plus qu'un café où l'on s'amusait à des BAVARDISES.* (Mme Roland.)

BAVAROIS, OISE s. et adj. (ba-va-roi, oïze). Qui est né, qui habite en Bavière; qui a rapport à ce pays ou à ses habitants : *Un BAVAROIS. Une BAVAROISE. La constitution BAVAROISE. L'armée BAVAROISE. Les chemins de fer BAVAROIS. Le dialecte BAVAROIS.*

— *Encycl. Dialecte bavarois.* Le dialecte *bavarois* (bairisch) est un dialecte allemand, qui fait partie des idiomes danubiens. La prononciation du *bavarois* consiste dans la suppression de certaines voyelles et la transformation de certaines autres en diphtongues. Le *bavarois* se subdivise lui-même en différents patois, tels que ceux de Munich, de Hohenschwanggen et de Salzbourg. Plus on avance vers les régions montagneuses du Tyrol, plus la prononciation prend un accent rauque et bref; c'est ainsi qu'au lieu de dire *gefragt* (interrogé), l'on dit *gfrak*; au lieu de *gehabt*, eu, *gchab*, etc. En même temps, on remarque un certain nasillement et une certaine cadence monotone, qui rappellent les patois des bords du Rhin. Conrad Wake, qui voulait à toute force voir dans les langues germaniques des filles du chaldaïque, s'obstinait à considérer le *bavarois* comme du syriaque presque pur. Inutile d'ajouter que cette hypothèse n'a pas le moindre fondement sérieux. Dans les ouvrages imprimés en *bavarois*, il faut observer que *h*, que l'on trouve souvent intercalé après une voyelle, est une simple marque de prolongation, que le son de *a* est intermédiaire entre *a* et *o*, comme en suédois et dans certains mots anglais, et que *l* doit être extrêmement mouillé et souvent même presque insensible, comme dans *Schuldiger*, prononcez à peu près *Schuidiger*, et dans *allu*, prononcez *ouin*.

BAVAROISE s. f. (ba-va-roi-ze — rad. *bavarois*). Pendant un séjour que les princes de Bavière firent à Paris, au commencement du siècle dernier, ils allaient souvent prendre du thé au café Procope. Leurs Altesses avaient demandé qu'on le leur servît dans des carafes de cristal, et, au lieu de sucre, elles y faisaient mettre du sirop de capillaire. Cette boisson nouvelle fut appelée *bavaroise*, du nom des princes. Boisson faite d'une infusion de thé, à laquelle on ajoute du sirop de capillaire, et du lait qu'on peut supprimer ou remplacer par du chocolat ou du café : *BAVAROISE à l'eau, au lait, au café, au chocolat.* Il entra dans un café pour prendre une BAVAROISE. (Kessler.) *Le prince Eugène de Beauharnais, qui avait épousé une princesse de Bavière, était un des plus beaux hommes de l'armée. « C'est dommage qu'il n'ait plus de dents, disait un jour un vieux grognard à un camarade. — Farceur ! répondit celui-ci, tu sais bien qu'on n'a pas besoin de dents pour prendre une BAVAROISE. »*

— *Bavaroise de gelée.* Entremets sucré qui se prépare avec du lait, du sucre, des jaunes d'œufs, etc., et que l'on fait cuire jusqu'à consistance de gelée.

BAVASSE s. f. (ba-va-se). Bavarde immodérée.

BAVASSER v. n. ou intr. (ba-va-sé — rad. *bave*). Bavarder : *Il semble que la coutume concède à la vieillesse plus de liberté de BAVASSER et d'indiscrétion à parler de soi.* (Montaigne.) V. *mot.*

BAVASSON s. m. (ba-va-son — rad. *bavasser*). Petit bavard, dans quelques patois de la France.

BAVAY s. m. (ba-vé — nom de lieu). Minér. Nom d'un marbre qui se tire des environs de Bavay, et qui est un calcaire noirâtre, moucheté de blanc, traversé quelquefois par des veines blanches. On lui reproche de prendre difficilement le poli; aussi ne l'emploie-t-on que pour des ouvrages communs.

BAVAY, en latin *Bagacum*, bourg de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kil. N.-O. d'Avesnes, près de l'Hogneau; pop. aggl. 1,575 hab. — pop. tot. 1,646 hab. Brasseries, salines, tanneries, corroieries, clouterie, platerie, peignage de laines, fabrique de sucre. Bavay est une ville très-ancienne,

qui commença, sous Auguste, à prendre de l'importance; mais, détruite par les Vandales en 451, elle ne se releva jamais complètement. Elle fut longtemps partie des Pays-Bas, et fut définitivement cédée à la France par le traité de Nimègue, en 1678. L'armée française y campa après la bataille indécise de Malplaquet, en 1709. Louis XIV en fit démolir les fortifications.

— Antiq. Jacques de Guyse, dans ses *Chroniques et annales de Haynau*, attribue la fondation de Bavay à un roi de Phrygie, contemporain et parent de Priam; il ajoute qu'elle fut d'abord nommée *Belgis* et gouvernée par des princes qui avaient le titre d'archiducs; que, plus tard, à l'époque de la domination romaine, elle fut appelée *Octavia*, et qu'elle renfermait alors, dans une enceinte immense, un magnifique palais et une foule de temples et d'autres édifices. Aucun document ne justifie les assertions du vieil historien touchant ces origines légendaires. Il est bien possible que Bavay existât avant l'occupation romaine; mais César n'en fait pas mention dans ses *Commentaires*. Cette ville se développa rapidement après la conquête et devint la capitale des Nerviens : elle est nommée *Baganum Nerviorum* par Ptolémée, *Bagacum* dans l'*Itinéraire* d'Antonin, *Bagaco Nerviorum* dans la table Théodosienne. Elle avait déjà assez d'importance sous Auguste, pour que Tibère y fit une entrée solennelle, lorsque, après son adoption, il se porta vers le Rhin. La quantité vraiment extraordinaire de débris d'antiquités qui ont été trouvés dans cette ville et aux environs atteste la prospérité dont Bavay jouissait pendant les premiers siècles de notre ère. Mais cette prospérité a été singulièrement exagérée par quelques auteurs. Aubert Le-mire, dans ses *Annales de la Belgique* (*Revue Belgarum annales*), appelle Bavay la *Rome des Belges*. On a été jusqu'à prétendre que Posthume forma le projet d'établir dans cette ville le siège de l'empire. Ce qui est certain, c'est que, d'après les ruines considérables qui ont été explorées, on a reconnu que Bavay avait eu un forum, un cirque, des théâtres, des thermes, des temples, des basiliques, etc. Tous ces monuments périrent, croit-on, à l'époque de la grande invasion des Vandales, sous le règne d'Honorius. Ruinée de fond en comble par les barbares, Bavay paraît avoir repris quelque importance au moyen âge. En 1301, elle fut entourée de remparts; mais ces remparts ne suffirent pas pour la protéger contre les Normands, qui l'incendèrent en 1340. Saccagée par Louis XI, brûlée par Henri II en 1554, brûlée de nouveau en 1572, occupée par Turenne en 1654, et l'année suivante par le mestre de camp Espance, ce n'était plus qu'un village désolé quand elle fut cédée à la France en 1678, par le traité de Nimègue. On n'y comptait que cent dix feux au commencement du XVIII^e siècle.

On a peine à concevoir qu'après avoir subi d'aussi cruelles vicissitudes, Bavay ait conservé des restes aussi nombreux d'antiquités. L'emplacement du forum, auquel venaient aboutir sept voies militaires, est encore parfaitement reconnaissable. Il est marqué par une large pierre, dite la *pierre aux sept coins*, qui fut substituée, au XIII^e siècle, à une autre beaucoup plus ancienne. Les habitants de Bavay donnent le nom de *mur des Aldus* aux restes d'un aqueduc qui allait prendre l'eau à 20 kil. de distance, du côté de Floursie et d'Avesnes. A l'endroit où cet aqueduc débouchait dans la ville, on a reconnu les vestiges de bâtiments spacieux qui formaient les thermes. Les ruines du cirque sont fort remarquables. Cet édifice, converti en forteresse au moyen âge, et désigné encore aujourd'hui sous le nom de *château*, mesurait, suivant le calcul de M. Isidore Beau, 277 m. de long sur 92 m. 33 de large, l'enceinte étant disposée en forme d'hémicycle. L'arène, de forme rectangulaire, avait une longueur de 180 m. et une largeur de 86; elle était bordée à l'E. par un bâtiment formant le derrière du frontispice, et, sur les trois autres côtés, par une galerie double dont la voûte était soutenue par des piliers carrés. Les murs du cirque étaient doubles jusqu'à une certaine hauteur : l'entre-deux était assez large pour qu'on pût y circuler. Tout près de cet édifice, on a découvert, en 1716, une plaque de marbre de couleur cendrée, provenant d'un arc de triomphe élevé en l'honneur de Tibère par un certain Ch. Licinius, comme l'atteste l'inscription latine que porte ce précieux débris. On a trouvé en même temps des statues que quelques auteurs croient être celles de Tibère et de Livie, et qui, suivant d'autres, seraient des figures de divinités. De nombreux tombeaux ont été explorés à Bavay et dans les environs : on en a retiré beaucoup d'objets antiques, tels que médailles, anneaux, fers de lance, dards, clefs, styles, fibules. Plusieurs de ces objets figurent au musée de Douai.

BAVAY (Charles-Victor DE), magistrat belge, né à Bruxelles en 1801, occupa, depuis 1844, le poste de procureur général près de la cour d'appel de sa ville natale. Il a publié plusieurs mémoires intéressants et curieux.

BAVAY (Georges DE), homme politique, frère du précédent, né vers 1802, regnt en 1846 le portefeuille des travaux publics dans le ministère catholique, formé à cette époque par M. de Theux, et s'appliqua au développement de la prospérité matérielle du pays, surtout à celui des chemins de fer et des canaux

belges. Le cabinet dont il faisait partie resta au pouvoir jusqu'aux élections de 1847, époque où les libéraux obtinrent une telle majorité, que le ministère dut se retirer. M. de Bavay, qui est un homme pratique beaucoup plus qu'un homme de parti, quitta cependant le pouvoir avec ses collègues, remit son portefeuille à M. Arban-Frère, et fut nommé directeur du trésor public à Hasselt.

BAVE s. f. (ba-ve — mot qui peut être une onomatopée pour exprimer la salive qui accompagne le premier babil des petits enfants). Salive visqueuse, mais non écumeuse : *Essuyer la BAVE d'un enfant.* Salive écumeuse, sécrétée par la bouche de certains animaux : *La BAVE d'un cheval, d'un chien enragé, d'un crapaud.*

Cerbère l'a versé; jadis ce monstre esclave Fit écumer sur lui sa venimeuse bave.
Rotauro.

— Paranal. Liquide lubrifiant que sécrètent les hélices terrestres, et qui les aide à se glisser pour avancer : *La BAVE des limaçons, des escargots.*

— Fig. Venin : *La calomnie dénature les plus belles actions, en les infectant de sa BAVE.*

— Techn. Fil très-délié que le ver à soie dispose d'abord autour de l'endroit où il va faire son cocon. On dit aussi *ARAIGNÉE*, *BOURRETTE*, *FRISON*.

BAVENT (Magdeleine), née à Rouen en 1607; religieuse au couvent de Louviers, et la triste héroïne de la tragi-comédie dont ce couvent fut le théâtre au XVIII^e siècle. Cette tragi-comédie, avec celle d'Aix et de Loudun, forme une sorte de trilogie monstrueusement diabolique, mettant en pleine lumière l'intérieur mystérieux des cloîtres, la vie scandaleuse des religieuses et des religieux au XVI^e et au XVII^e siècle.

Pour l'affaire de Louviers, plus encore que pour celles d'Aix et de Loudun, et, en dépit de Richelieu, qui avait refusé l'enquête demandée par le P. Joseph, les documents abondent. Le plus instructif, le plus important entre tous, c'est, à coup sûr, l'*Histoire de Magdeleine Bavent* (1652, in-4°, Rouen, Biblioth. imp., ancien 1016). On peut consulter encore les deux pamphlets du chirurgien Yvelin : l'*Examen* et l'*Apologie* (Biblioth. Sainte-Genève), sous le titre impropre de *Eloges de Richelieu*, lettre X, 550; enfin, la *Piété affligée* du capucin Esprit de Bosroger, livre immortel, dit Michelet dans les *Annales de la bêtise humaine*.

L'éminent historien moraliste que nous venons de nommer a écrit l'histoire de Magdeleine de Bavent; cette histoire fait partie des pièces justificatives, placées à la fin du deuxième volume que l'auteur a consacré au siècle de Louis XIV; elle se retrouve aussi au huitième chapitre de son livre intitulé : *la Sorcière*.

A notre tour, nous allons esquisser la vie singulière et folle de cette religieuse, mais à grands traits, renvoyant, pour les détails, à Michelet lui-même et aux documents que nous venons d'indiquer.

Orpheline, lorsqu'elle était tout enfant encore, à neuf ans, Magdeleine fut recueillie par une lingère qui fabriquait des vêtements de religieuses, et, conséquemment, dépendait de l'Eglise. Un moine surtout, un franciscain du nom de David, régnait dans la maison en confesseur, en maître absolu. Ce moine, dit Michelet, faisait croire aux jeunes apprenties (enivrées sans doute par la belladone et autres breuvages de sorciers), qu'il les menait au sabbat et les mariait au diable Dagon. Il en possédait trois, et Magdeleine, à quatorze ans, fut la quatrième.

Cette pauvre enfant, subjuguée bientôt, fascinée, se laissa entraîner et enfermer dans le couvent que dirigeait le prêtre. Ce couvent avait été fondé par la veuve d'un procureur nommé Hennequin, pendu comme escroc, et pour reprendre au démon l'âme du criminel. Ce prêtre était réputé saint, et il avait même, par un livre intitulé *le Fout des paillardes*, fustigé la luxure des moines de son temps. La pure jeune fille croyait entrer dans un asile de pureté... Elle fut tout à coup bien étonnée, effrayée.

En ce monastère se passaient de bien singulières choses, se pratiquait une singulière religion, l'illumination. « Le corps ne peut souiller l'âme, prêchait le vieux moine David. Il faut, par le péché qui rend humble et guérit de l'orgueil, tuer le péché... » Et les religieuses, dociles à ses leçons, s'abandonnaient à la plus monstrueuse dépravation, allaient nues par les jardins, qui étaient entourés de hautes murailles, s'aimaient entre elles, faisaient l'amour à la façon des Lesbienues.

Cette vie étrange révolta d'abord l'innocente novice, souleva de dégoût son cœur pur. A la communion, où l'on se présentait dans l'état de nudité, elle essaya de cacher son sein avec la nappe de l'autel; on la gronda fort, elle ne voulut pas se confier à la supérieure, on la punit; elle laissa voir sa répugnance pour les vices étalés sans vergogne par ses compagnes, on la gronda de nouveau, on la punit. Alors, le vieux David, qui, sans doute, voulait la dompter, la garder pour lui seul, l'éloigna un peu et la fit tourière du couvent.

Sur ces entrefaites, le prêtre David mourut. Son grand âge ne lui avait guère permis